



"Sourires des Anges" (SDA)
Association laïque des victimes de l'accident d'Allinges
Mairie de Sciez
614, avenue de Sciez
74140 SCIEZ

Bonjour,

L'association laïque "Sourires des anges" a été créée en février 2009 par les familles des victimes de l'accident mortel d'allinges le 2 juin 2008 entre un car scolaire et un TER

Lors du procès le tribunal a condamné le chauffeur du bus mais également les personnes morales SNCF et RFF.

Les entités SNCF et RFF ont reproché aux habitants de la région le non signalement du passage à niveau d'Allinges comme dangereux et compliqué à franchir.

Propos de Maître Bertin Avocat de la SNCF

« Cela remonte à loin, l'enquête d'utilité publique qui a été faite, s'est déroulée depuis 1987 et prorogée pour 7 ans. 10 ans d'enquête, pas une seule fois au cours de ces 10 années il y a eu la moindre indication de dangerosité. » (Texte issu du rapport d'audience FENVAC consultable à l'adresse <http://allinges.fenvac.org/2013/04/12/>)

Afin de ne plus entendre de tels propos à l'avenir, l'Association « Sourires des Anges » lance une campagne d'identification de l'ensemble des passages à niveaux considérés comme dangereux dans notre région.

Une fois l'inventaire terminé, une lettre sera adressée aux personnes morales SNCF, RFF ainsi qu'aux autres organismes concernés.

PARTICIPEZ DES MAINTENANT AU RECENSEMENT DE TOUTES LES INFRASTRUCTURES DE PASSAGES A NIVEAUX POUVANT ETRE CONSIDERES COMME DANGEREUX OU DIFFICILES)

Merci de nous communiquer vos informations soit par mail, courrier

« **Sourires des Anges** »

Association laïque des victimes de l'accident d'Allinges

Mairie de Sciez 614, avenue de Sciez 74140 SCIEZ

Email: souriresdesanges@gmail.com

Ou sur le formulaire de notre site

Site Web : <http://association-souriresdesanges.e-monsite.com> Rubrique "recensement PN"



vendredi 8 novembre 2013

